

CHEZ NOUS

à Sarroux-Saint-Julien

BULLETIN MUNICIPAL N° 6

MAI 2018

ÉDITO

Les grands projets de notre Commune Nouvelle se concrétisent enfin.

Les plans définitifs, ainsi que les dossiers d'appels d'offres pour notre projet d'école des Alouettes sont prêts. D'autre part, les subventions demandées à l'État ayant été obtenues, les appels d'offres vont être lancés auprès des entreprises qui entrent en compétition pour la réalisation du projet.

La ligne haute tension qui passe au-dessus du chantier et qui devait être effacée de la zone par ENEDIS avant le démarrage du chantier, ne le sera qu'en 2019 et, de ce fait, elle va être rehaussée de deux mètres pour pouvoir réaliser le grutage des éléments préfabriqués. La livraison est prévue pour novembre 2018.

Les travaux de la salle polyvalente de Sarroux démarrent dès le déménagement de l'école, et sont en attente des ordres de services qui doivent être réalisés par l'architecte. Cette réhabilitation devrait conforter le développement des associations qui utilisent ces locaux.

De nouvelles animations ont vu le jour, telles que « Danse trad' » tous les deuxièmes mercredis de chaque mois et surtout la journée du 22 septembre 2018, qui verra le premier festival « 12 heures de MUSIC' TRAD », pour la danse, les chants traditionnels et les concerts dans les églises de Saint-Julien et de Sarroux.

Outreval et les Aubazines reprennent force et vigueur grâce à des jeunes pleins de dynamisme.

Nous devons développer nos territoires, les faire connaître autour de nous et à l'extérieur. Le tourisme est un enjeu vital pour notre région rurale. Le site de Saint-Nazaire va être pris en considération par Haute Corrèze Communauté ainsi que les sites importants autour de nous, mais nous attendons beaucoup plus de nos responsables du tourisme à Haute Corrèze Communauté.

Les représentants régionaux de l'État, nous ayant visité, estiment que nous sommes porteurs de projets intéressants et



sont prêts à nous soutenir pour que ceux-ci puissent aboutir pour le bien de nos concitoyens et de notre territoire.

Des communes sans école, sans animation, sans développement culturel, sans vie sociale et associative, ne peuvent que périr et « disparaître ».

La fibre optique pour l'Internet à très haut débit arrive définitivement. Les représentants du département nous ont communiqué les dates d'installation et de livraison qui seront :

Première tranche - mise en service décembre 2019

Deuxième tranche - mise en service juillet 2020

Troisième tranche - mise en service juillet 2021 l'installation sera définitive.

Cette nouvelle technologie permettra, nous le souhaitons, un important développement économique qui ouvrira la possibilité du télétravail à domicile et bien d'autres avantages.

L'adressage est en cours : toutes les habitations disposeront bientôt d'un numéro.

Nous tenons à vous rassurer sur l'état de la voirie très endommagée par un hiver long et rigoureux : nous avons passé commande à l'entreprise Mattioz qui va se charger de reboucher l'ensemble des trous existants. Vous avez certainement constaté qu'une première tranche s'était terminée fin mai.

En ce qui concerne l'école, **une réunion générale d'information à la population** est prévue le **22 juin 2018** pour expliquer de façon précise les tenants et les aboutissants sur le plan technique, pédagogique, financier et social. Nous prévoyons d'intégrer à ce site une M. A. M. (Maison d'Assistants Maternelles), mais nous nous voyons, hélas, critiqués par certains élus de communes très proches, qui ne souhaitent pas que nous puissions apporter à nos concitoyens ce service qui leur est indispensable.

Marc Fournand

DATES À RETENIR

- ◆ **Samedi 16 juin**
Comité d'Animation : Feu de la saint Jean
- ◆ **Vendredi 22 juin**
Réunion publique sur la nouvelle école
- ◆ **Samedi 23 juin**
A. L. C. : Journée "Jardins"
- ◆ **Dimanche 24 juin**
Foyer Rural : Vide-grenier
- ◆ **Vendredi 29 juin**
Fête des Écoles
- ◆ **Dimanche 8 juillet**
Foyer Rural : Concours de Belote
- ◆ **Samedi 28 & dimanche 29 juillet**
Comité d'Animation : Fête de Saint-Julien
- ◆ **Samedi 28 juillet**
Concours du cheval de trait Comtois

VOS RUBRIQUES

- | | |
|---------------|--|
| Pages 2 & 3 | - Conseil municipal |
| Page 4 | - A. L. C. / A. L. S. H. |
| Page 5 | - Écoles |
| Page 6, 7 & 8 | - Budget |
| Page 9 | - Infos en vrac / Sous-Préfecture |
| Page 10 | - Foyer Rural / Comité
d'Animation / Asso Cheval de Trait |
| Page 11 | - Ping Saint-Julien / Reflets d'Automne |
| Page 12 | - Judo / État civil / 8 mai |

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 22 FÉVRIER 2018

Absent excusé : *Éric Mialaret.*

Absents : *Jean-Jacques Gouttebroze, Franck Mousard.*

La séance est ouverte à 19 h 50.

Le conseil municipal accepte de rajouter des délibérations à l'ordre du jour.

M. le Maire informe le conseil municipal de la démission de Nathalie Peseyre.

Délibération vente de la parcelle cadastrée 218A993 suite à la consultation des électeurs de la section de Nuzéjoux : le conseil municipal entérine le résultat de la consultation de la section et décide de vendre la parcelle au profit de M. et Mme Vigneron.

Délibération vente de la parcelle cadastrée AC35 suite à la consultation des électeurs de la section de La Troubade : le conseil municipal entérine le résultat de la consultation de la section et décide de vendre la parcelle au profit de M. et Mme Cartreau.

Délibération vente d'une partie de la parcelle cadastrée AC88 suite à la consultation des électeurs de la section de Le Deveix Les Pavés La Marche La Rigaudie : le conseil municipal entérine le résultat de la consultation de la section et décide de vendre une partie de la parcelle au profit de M. et Mme Druesne.

Délibération Changement d'usage de la parcelle cadastrée AD84 suite à la consultation des électeurs de la section de Le Mont : le résultat de la consultation a été soumis à la Sous-préfecture. Le conseil ajourne cette délibération.

Délibération Convention de mise à disposition du Service « ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS » du Syndicat de la Diège : Monsieur le Maire explique que le Syndicat de la Diège propose de renouveler la convention qui arrive prochainement à son terme, les modalités financières restent identiques à l'actuelle convention. Le Conseil Municipal décide de bénéficier du Service « ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ».

Délibération Rénovation de l'éclairage public du Bourg de Saint Julien. Monsieur le Maire explique que ces travaux sont estimés à 29 586,75 € HT et sont pris en charge, à hauteur de 30% par le Syndicat de la Diège. Le Conseil vote la réalisation de ces travaux.

Délibération Attribution du marché de contrôleur technique de l'école des Alouettes. La société SOCOTEC pour un montant de 5710 € HT est retenue par le conseil.

Délibération Attribution du marché CSPS de l'école des Alouettes. DEKRA

est retenu pour 1720 € HT.

Délibération La voirie qui relie la RD 979 à la plage des Aubazines est classée voie communale et intégrée dans la voirie publique.

Un point sur la réunion du 15/02/2018 concernant le projet école est fait. Le dossier avance à grand pas. Les plans commencent à être détaillé plus précisément. Nous sommes en attente de documents de la part de VEO-LIA. La ligne haute tension sera déplacée temporairement le temps des travaux avant son enfouissement.

Délibération Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public

Compte rendu de la réunion avec AXIOME concernant le développement de la fibre et étude technique.

La municipalité devra agir avec la même méthode que le conseil départemental concernant l'élagage tout en sachant que les travaux doivent être effectués d'ici septembre (date de début du déploiement de la fibre).

Demande de réouverture d'un chemin à Sauliac. Les propriétaires riverains seront contactés afin de procéder à l'élagage ou l'abatage des arbres qui empiètent sur le CR existant. Des devis seront demandés à des entreprises locales.

Demande de Monsieur Quernée sur la vente d'un bien de section. Le conseil va demander un complément d'information à cette personne sur les projets envisagés.

Avenir du presbytère de Vaux. Les montants des premiers devis sont relativement élevés et difficilement amortissables par des loyers. Le conseil s'oriente vers une vente de ce bâtiment (sauf une abstention). Plusieurs méthodes de ventes sont proposées dont une vente aux enchères. Le cas de l'école du Deveix est également évoqué.

Demande de participation financière au BAF d'un jeune de la commune, le conseil accepte et le jeune sera être accueilli au sein de la structure de l'ALSH pour un stage.

Demande de participation financière pour le voyage scolaire du lycée de Mauriac : la commune ne donne pas de subvention pour les lycéens.

Demande de bien sans maître de M. Nony. Celui-ci va être contacté pour de plus amples renseignements.

M. Fournand fait le point sur le dossier RIFSEEP. Le dossier sera validé par la commission du personnel avant présentation au conseil. Cette commission doit se réunir très prochainement.

Le conseil se propose de rentrer en discussion avec un propriétaire qui souhaite vendre du terrain constructible.

M. le Maire soumet au conseil un devis pour un tracteur pelouse et une remorque. Le conseil valide cet achat.

M. Fournand a rencontré les représentants d'Outreval, il nous détaille les nouvelles orientations qu'ils souhaitent donner à ce site.

La séance est levée à 22 h 15.

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 7 MARS 2018

Absents : *Jean-Jacques Gouttebroze,*

La séance est ouverte à 20h05.

M. le Maire fait état d'un courrier de l'inspecteur d'académie en date du 19/12/2017 demandant aux communes de statuer sur les modalités d'organisation du temps scolaire avant le 9 mars 2018.

Il déplore le manque de concertation entre les communes du plateau (Margerides et Saint Bonnet près Bort s'étant positionné sur la semaine de quatre jours). Il déplore également que la décision ne soit pas prescrite par une circulaire nationale.

M. le Maire expose qu'il faut prendre en compte divers éléments : l'ALSH et les activités périscolaires. Les incidences sur le fonctionnement de la commune sont nombreuses et problématiques mais au delà de tous ces critères, l'enfant doit rester au cœur des débats.

Le conseil, après de longs débats, se prononce par 10 voix pour, 4 contre et une abstention, en faveur du maintien de l'organisation actuelle à savoir neuf demi-journées dont le mercredi matin.

Les enseignants demandent toutefois une modification des horaires impactant les transports et le périscolaire.

S'agissant de l'école des Alouettes, M. le Maire expose que le permis de construire a été déposé, que certains détails sont en cours d'approfondissement notamment sur les normes de sécurité, les normes phoniques, la mise en place de clause favorisant l'insertion, la toiture végétalisée.

Il est convenu de contacter trois établissements bancaires pour négocier les prêts relatifs au projet école.

En questions diverses, est évoqué le défibrillateur de la salle Marcel-Bredèche qui est hors service. Il va être démonté. Des devis de remplacement ou de réparation sont présentés et seront étudiés lors de la réalisation du budget.

La commission du personnel se réunira le 15 mars 2018.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22 h 15.*

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 28 MARS 2018

Absents excusés : Lauret Pradat

Absent : Jean-Jacques Gouttebroze.

Séance ouverte à 19 h 55. Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

La démission de Florence Monerie est actée, elle est remerciée pour son implication et le travail fourni dans la commission "Personnel". Par ce choix, elle désire signifier son désaccord avec le projet de l'école des Alouettes.

Marc Fournand demande à chacun de s'exprimer sur le devenir de la commune nouvelle et sur la construction du nouveau pôle scolaire. Il demande également à chacun de se positionner sur son implication à long terme : tous les conseillers présents s'engagent à terminer leur mandat.

Cette prise de parole est également l'occasion de clarifier certains dysfonctionnements dans la gestion courante de la commune. Des conseillers font état de la réticence de certains habitants face à ce projet et afin de clarifier le processus ayant abouti à cette décision, M. le Maire détaille l'histoire du dossier.

Bien avant la fusion des communes, l'Éducation Nationale nous annonçait une suppression de poste étant considéré la baisse démographique, la scolarisation en dehors de la commune de certains enfants et surtout, laissait clairement entrevoir qu'il existait un RPI de trop sur le plateau bortoïs. Il en découlait qu'à très court terme, un RPI serait supprimé, sachant que le RPI Margerides / Saint-Bonnet scolarisait plus d'enfants que celui de Sarroux / Saint-Julien-près-Bort, tout en tenant compte que l'Éducation Nationale ne souhaite plus d'enseignant isolé.

L'État et l'Éducation Nationale ont organisé une concertation en conviant les maires de Sarroux, Saint-Julien, Margerides et Saint-Bonnet. Seules les deux premières communes étaient représentées, Saint-Bonnet ayant déjà signifié son refus d'adhérer au projet global d'une seule école sur le plateau. M. le Maire rappelle ici les démarches entreprises de sa part pour que soient regroupés les deux RPI, sans pour cela exiger que celui-ci soit implanté sur notre commune.

Mais sans accord possible avec les deux autres communes, Sarroux-Saint-Julien a signé une « Convention Ruralité » avec l'Éducation Nationale pour sauvegarder l'école de la commune avec, toutefois, l'obligation de regrouper les écoles maternelle et primaire sur un seul site.

Il est fait état de l'interrogation de nombreuses personnes qui ne comprendraient pas pourquoi le projet n'a pas été développé autour de l'école primaire actuelle. Les règles d'urbanisme ne le permettent pas. Les bâtiments sont anciens et énergivores et la réglementation relative aux cours de récréation pose également problème. De plus, les services de l'État ont jugé la localisation trop excentrée par rapport à l'axe principal de circulation.

Le terrain des Alouettes possède une situation plus pertinente : central sur la commune, mais aussi sur le plateau.

Autre préjugé : le terrain est parfaitement sain et n'a rien d'une zone humide marécageuse : les services de la DDT et de la Police de l'Eau ont confirmé la faisabilité de l'opération.

Si les choses étaient laissées en l'état, les deux écoles seraient fermées à très court terme, impactant l'attractivité de la commune nouvelle et l'emploi de six agents communaux. On ne peut pas ignorer ce dernier facteur.

De plus, le budget de fonctionnement serait fortement grevé par la charge financière que l'on devrait payer aux communes scolarisant les enfants de Sarroux-Saint-Julien. La somme est conséquente (plus de 50 000 € par an) et les reports en investissement en seraient d'autant diminués. L'amortissement de l'emprunt de l'école des Alouettes serait, à peu de choses près, équivalent aux frais de scolarité imputés en fonctionnement. En outre, il est pertinent de conserver la cantine actuelle qui a fait l'objet de gros travaux en 2013 et s'avère parfaitement conformes aux normes.

M. le Maire en profite pour présenter le projet de budget primitif 2018 et annonce un report en investissement de 304 395, 99 €, montrant ainsi la bonne santé des comptes de la commune.

Les conseillers examinent la section de fonctionnement : subventions aux associations et investissements sont détaillés.

Délibération attribution du marché des travaux du Foyer Rural : est présenté le tableau récapitulatif des différents lots et des entreprises retenues.

Délibération constructions des lignes de télécommunications électroniques au Bourg de Saint-Julien.

Délibération sur la convention de mise à disposition du service cartographique et du bureau d'étude du Syndicat de la Diège.

Délibération délégué au SIAEP : Hervé Massias remplacera Florence Monerie.

Délibération mise à disposition d'un terrain au Bourg de Saint-Julien au profit de l'association Coup de Main.

Délibération organisation de la consultation du Mont suite à la

mise à jour des électeurs de la section.

Délibération « admission en non valeur » d'un débit envers la commune, à hauteur de 50.73 €, les poursuites ayant été sans effet.

Marc Fournand fait un résumé de son entretien avec l'assureur Frédéric Raynaud. Il est convenu de rencontrer MMA et GROUPAMA très rapidement. Il est plus qu'urgent de clarifier les engagements de la commune.

Jean-Pierre Lacombe relate la visite de Fabien Sésé, le nouveau Sous-préfet le 23 février 2018. M. Sésé a montré un vif intérêt et fait part de son soutien devant les choix ambitieux de la commune nouvelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.



COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 5 AVRIL 2018

Absents excusés : Marc Fournand, pouvoir à Jean-Pierre Lacombe ; Éric Miallaret, pouvoir à Nadine Vaquero

Absent : Jean-Jacques Gouttebroze.

La séance est ouverte à 19 h 55 en présence de Cédric Rispal, trésorier receveur de Bort-les-Orgues.

Le conseil municipal examine le budget assainissement : il approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 (hors la présence de Monsieur le Maire), le compte de gestion 2017 du trésorier et vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2017 et le budget primitif 2018.

Le conseil municipal examine ensuite le budget Suc de Rouge : il approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 (hors la présence de M. le Maire), le compte de gestion 2017 du trésorier et vote à l'unanimité le budget primitif 2018.

Enfin, le conseil municipal examine le budget communal : il approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 (hors la présence de M. le Maire), le compte de gestion 2017 du trésorier et vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2017, les taux d'imposition 2018 et le budget primitif 2018. Les taux d'imposition restent identiques à 2017.

La séance est levée à 21 h 30.

ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

L'Association « Loisirs et Culture » de Sarroux-Saint-Julien n'est pas en manque d'imagination lorsqu'il s'agit de solliciter l'intérêt de chacun dans des manifestations diverses et variées.

En effet, la première de l'année fut la **"Rétro 2017"** le 24 Février au Foyer rural de Sarroux.

Il s'agissait de faire revivre, grâce à une rétrospective des festivités de l'année passée, les activités ludiques et culturelles de l'Association qui contribuent à faire vivre le plateau bortoï. Un public curieux et nombreux a pu apprécier le travail d'une poignée de bénévoles passionnés qui sait donner de son temps dans une énergie toujours renouvelée.

Une **soirée théâtrale** a déplacé un public nombreux dans la salle Marcel-Bredèche, le samedi 10 mars, à 20 h 30. La Compagnie théâtrale de Messeix a proposé une pièce de boulevard « *Mon locataire est une garce* ». Le côté léger, ludique et distrayant a permis d'apprécier ou pas une histoire loufoque dans laquelle certains ont peut-être pu se reconnaître...ou pas !

Dans un tout autre registre, **François Baranger**, peintre et dessinateur du plateau bortoï, a dévoilé devant un public conquis, les secrets de la fabrication de la construction d'une œuvre picturale sous l'appellation « **Le récit d'une image** ».

L'artiste a ainsi levé le voile de la création d'un tableau.

Après une explication historique des lignes, François Baranger a réalisé en direct devant un public stupéfait, un paysage corrézien à la gouache ! Un grand merci à François qui a su se mettre à la portée de tous et a offert à l'A. L. C. le tableau qu'il venait d'exécuter.

Il a également présenté et dédicacé le deuxième tome de la bande dessinée « *L'Insoumise, La bataille de Marignan* » publiée aux éditions « *La mare aux loups* ».

Enfin l'**apéro dansant** organisé par l'A. L. C. dimanche 13 Mai à 18 h dans la salle Marcel-Bredèche, a failli se transformer en « fiasco dansant » par manque de participants. En effet, malgré une préparation apéritive et musicale soignées, et une décoration qui avait pris force temps au bénévoles, les invités se sont fait attendre !

Cela n'a toutefois, et heureusement, pas empêché aux quelques personnes présentes de créer des liens et de partager ensemble un excellent moment. Notons par ailleurs que peu de personnes invitées se sont excusées...



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

➤ **samedi 23 juin** : journée **"La Nature au jardin"** à Saint-Julien.

En compagnie de Joël, le jardinier de Coup de Main et Sandrine, de l'association Symbios'.

Au programme : à **17 h.**, à la salle Marcel-Bredèche, **table ronde** à propos de potagers ; à **18 h. balade au jardin** de « Coup de Main » ; à **19 h. 30 apéro-jardin**.

➤ **du mercredi 8 août au mercredi 15 août** : Exposition **"Art & Artisanat"**

Enrichis du succès de la manifestation de l'an passé et grâce à la diversité et à la qualité du travail des exposants, une troisième édition se tiendra du **8 au 15 août 2018** dans les salles contiguës (omnisports et Marcel-Bredèche) de la commune de Sarroux-Saint-Julien.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'A. L. S. H. était ouvert durant les vacances de printemps...

Grâce à des échanges avec l'association Coup de Main, les lou-lous ont participé à différentes activités sur le thème du jardinage.

Une sortie au « jardin délirant » de Bassignac (15) fut très appréciée des enfants. Durant cette journée, ils ont pu réaliser leurs propres marionnettes avec du matériel de récupération, en poursuivant avec la visite guidée de ce parc magique et féerique.

L'A. L. S. H. est ouvert les mercredis, de 12 h. à 18 h. 30 (fermeture à 19 h. 30 sur demande) ainsi que pendant les vacances scolaires de 7 h. à 18 h. 30.



Renseignements auprès de Stéphanie : 06-87-40-20-05

RÉUNION PUBLIQUE

Le projet affiné, les marchés attribués, le Conseil Municipal organise une **réunion publique d'information** à propos de la **nouvelle école** le **vendredi 22 juin à 18 h. 30** au **Foyer rural à Sarroux.**

ÉCOLES

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont partis en voyage scolaire sur l'île d'Oléron durant 3 jours où le beau temps régnait. Ils ont pu pratiquer la pêche à pied en ramassant toutes sortes d'espèces tels que les crabes, les étoiles de mer, des coquillages, des escargots, des huîtres, ... Ils ont ensuite vogué vers le Fort Boyard tout en faisant un détour vers l'île d'Aix. Les enfants étaient ravis d'avoir pu approcher ce magnifique fort malgré l'assaut des quelques grosses vagues. L'après-midi, après la montée de 224 marches, ils ont admiré la très belle vue qu'offre le phare de Chassiron. Puis le lendemain matin, le port de la Cotinière a été visité par les enfants qui ont regardé les bateaux de pêche entrer et sortir du port.



Vendredi 6 avril, les élèves de CP-CE sont allés à Messeix pour visiter le musée de l'école rurale de 1930. Tous les enfants ont enfilé des blouses et des galoches, puis ils sont entrés en classe. La guide a expliqué comment fonctionnait l'école à cette époque. Ensuite, nous avons visité une pièce avec des objets de

l'époque : des osselets; des billes, des ustensiles de cuisine... L'après midi, nous avons participé à 4 ateliers : fabrication de bracelets, jeux en bois, tampons et origamis. Nous avons été très bien accueillis par la guide et les bénévoles que nous remercions. Cette belle journée a laissé de nombreux souvenirs aux élèves !



Projet culturel à l'école maternelle

Les élèves de l'école maternelle vont créer un livre en compagnie de l'auteure Françoise Persiani et de l'illustratrice Catherine Theil-Ruilhac. Ensemble, ils vont créer l'histoire sur le thème de l'océan et ses habitants, et réaliseront les illustrations. Chaque enfant aura un exemplaire du livre. Une exposition avec le texte et les illustrations sera organisée à la fin de l'année scolaire.

ASSOCIATION DES ÉCOLIERS

Le traditionnel LOTO de l'Association des écoliers a eu lieu le dimanche 25 mars. Près de 150 personnes s'y sont réunies dans la joie et la bonne humeur !

Comme l'année passée, l'Association des Écoliers sera présente au vide-grenier du Foyer Rural à Sarroux le 24 juin, sur son

stand, vous pourrez y dénicher divers objets comme des cartes anciennes de science ou de géographie, des anciens livres scolaires... Avis aux intéressés !

On vous attend tous nombreux !

Merci à toutes et tous pour votre soutien !



BUDGET 2018

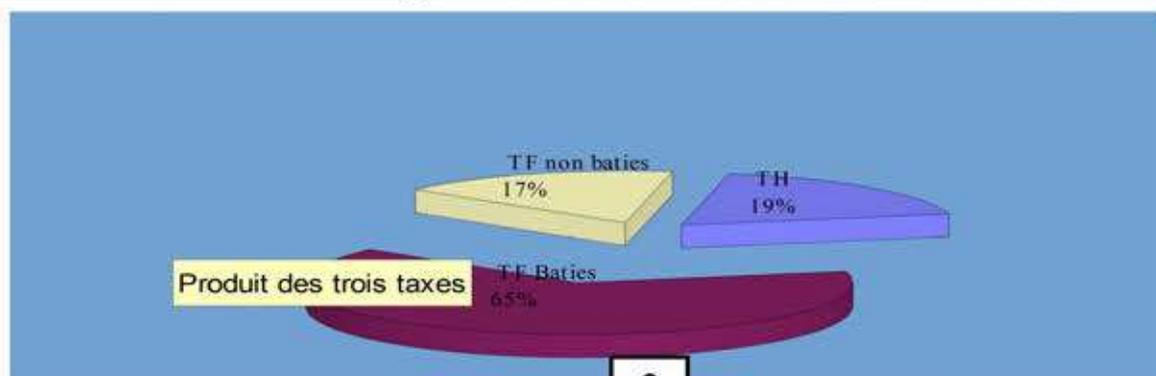
COMMUNE DE SARROUX SAINT JULIEN

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018		
	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n
	Charges à caractère général	246 855,00 €	204 058,57 €	250 760,00 €	1,58%
	Charges de personnel	260 000,00 €	256 615,87 €	284 050,00 €	9,25%
	Autres charges de gest. courante	100 000,00 €	79 863,92 €	105 000,00 €	5,00%
	Atténuation produits (FPIC/FNGIR)	139 673,00 €	123 388,00 €	125 336,00 €	-10,26%
	Charges financières	17 600,00 €	9 161,01 €	17 600,00 €	0,00%
	Charges Exceptionnelles	500,00 €	- €	500,00 €	0,00%
	Total des opérations réelles	764 628,00 €	673 087,37 €	783 246,00 €	2,43%
	<i>Opérations d'Ordre</i>				
	<i>Dépenses Imprévues</i>	19 000,00 €		20 000,00 €	5,26%
	<i>Autofinancement prévisionnel</i>	305 395,99 €		285 376,24 €	-6,56%
	TOTAL DES DEPENSES	1 089 023,99 €	673 087,37 €	1 088 622,24 €	-0,04%

Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n
Atténuation de charges	300,00 €	5 916,77 €	- €	-100,00%
Produits de Services	26 000,00 €	37 246,98 €	26 900,00 €	3,46%
Impôts et taxes	530 470,00 €	539 228,40 €	534 848,15 €	0,83%
Dotations	135 950,00 €	166 823,46 €	180 871,00 €	33,04%
Produits de Gestion Courante	24 000,00 €	25 198,82 €	22 500,00 €	-6,25%
Produits exceptionnels	3 000,00 €	1 247,66 €	25,60 €	-99,15%
Total des opérations réelles	719 720,00 €	775 662,09 €	765 144,75 €	6,31%
<i>Opérations d'Ordre</i>				
<i>Excédent 002</i>	369 303,99 €		323 477,49 €	-12,41%
TOTAL DES RECETTES	1 089 023,99 €	775 662,09 €	1 088 622,24 €	-0,04%
<i>Résultat cumulé de l'exercice</i>		- €	102 574,72 €	

La fiscalité Directe locale - Prévisions du budget primitif

Libellé des taxes	Bases d'imposition	Taux appliqués	Produit résultant
Taxe d'habitation	1 164 000,00	2,99%	34 804 €
Taxe foncière sur bâti (I)	1 396 000,00	8,62%	120 335 €
Taxe foncière sur non bâti	61 300,00	50,51%	30 963 €
	<i>sous total</i>		186 101 €
Compensations versées par l'Etat			7 936,00 €
	Total général		194 037 €



INVESTISSEMENT		Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018	
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n	
Programmes d'équipement	1 889 300,00 €	276 359,66 €	2 225 170,38 €	17,78%	
Remboursement du Capital	156 000,00 €	41 616,26 €	60 900,00 €	-60,96%	
Remboursement Excès TVA	6 070,00 €	5 482,00 €	5 500,00 €		
Total des opérations réelles	2 051 370,00 €	323 457,92 €	2 291 570,38 €	11,71%	
<i>Opérations d'ordre Chap 040</i>			0,00 €	-	
<i>Dépenses imprévues</i>				-	
<i>Déficit 001</i>	134 369,90 €		148 401,22 €	10,44%	
TOTAL DES DEPENSES	2 185 739,90 €	323 457,92 €	2 439 971,60 €	11,63%	
<i>Résultat de l'exercice soit un déficit de</i>		<i>14 031,32 €</i>			

Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n	
Subventions d'équipement	677 922,00 €	49 094,24 €	729 706,78 €	7,6%	
Dotations et fonds divers	349 036,00 €	72 864,41 €	365 000,00 €	4,6%	
Emprunt ou caution	853 385,91 €	187 467,95 €	906 163,36 €	6,2%	
Total des opérations réelles	1 880 343,91 €	309 426,60 €	2 000 870,14 €	6,4%	
<i>Opérations d'ordre Cession</i>			4 424,00 €	-	
<i>Réserves c/1068</i>			148 401,22 €	-	
<i>Autofinancement prévisionnel</i>	305 395,99 €		285 376,24 €	-6,6%	
<i>Excédent 001</i>				-	
TOTAL DES RECETTES	2 185 739,90 €	309 426,60 €	2 439 071,60 €	11,6%	
<i>Résultat de l'exercice soit un excédent de</i>		<i>0,00 €</i>			

ETAT DES OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2018

OPERATIONS (1)	Dépenses	Recettes	Solde
TOTAUX	2 225 170,38	729 706,78	1 495 463,60
Foyer rural	195 131,38	95 739,52	99 391,86
Voirie+réseaux loti. Sarroux	86 000,00	13 917,00	72 083,00
Matériel	5 499,00		5 499,00
Camion		4 500,00	-4 500,00
Ecole	1 874 040,00	611 390,26	1 262 649,74
Terrain pour Ecole	25 000,00		25 000,00
Terrain Chassang	1 500,00		1 500,00
Enfouissement lignes loti. Sarroux	28 000,00		28 000,00
Fibre	10 000,00	4 160,00	5 840,00

TABLEAU DES RESULTATS

Résultat de Fonctionnement	471 878,71 €
Résultat d'Investissement	-148 401,22 €
Restes à réaliser Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser Recettes	0,00 €
Besoin de financement	148 401,22 €

DECISION D'AFFECTATION

En réserve pour couvrir le besoin de financement d'investissement	148 401,22 €
En Fonctionnement en recette au BP	323 477,49 €
Montant du résultat de fonct n-1	471 878,71 €

BUDGET 2018 - ASSAINISSEMENT DE SARROUX

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018	
	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018
Charges à caractère général	2 113,63 €	786,44 €	2 164,22 €	2,39%
Charges financières	930,00 €	924,83 €	840,00 €	-9,68%
Total des opérations réelles	3 043,63 €	1 711,27 €	3 004,22 €	-1,29%
Opérations d'ordre 042	4 333,00 €	4 332,94 €	4 333,00 €	0,00%
Autofinancement prévisionnel	3 400,00 €		3 400,00 €	0,00%
TOTAL DES DEPENSES	10 776,63 €	6 044,21 €	10 737,22 €	-0,37%

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018	
	Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018
Produits de Services	2 800,00 €	3 221,58 €	2 800,00 €	0,00%
Subvention D'exploitation				
Total des opérations réelles	2 800,00 €	3 221,58 €	2 800,00 €	0,00%
Opérations d'Ordre	2 784,00 €	2 783,22 €	2 784,00 €	0,00%
Excédents	5 192,63 €		5 153,22 €	-0,76%
TOTAL DES RECETTES	10 776,63 €	6 004,80 €	10 737,22 €	-0,37%
<i>Résultat cumulé de l'exercice</i>		<i>- €</i>	<i>39,41 €</i>	

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018	
	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018
Programmes d'équipement	14 648,78 €	0,00 €	13 601,07 €	-7,15%
Remboursement du Capital	2 510,00 €	2 507,43 €	2 600,00 €	3,59%
Total des opérations réelles	17 158,78 €	2 507,43 €	16 201,07 €	-5,58%
Opérations d'ordre Chap 040	2 784,00 €	2 783,22 €	2 784,00 €	0,00%
TOTAL DES DEPENSES	19 942,78 €	5 290,65 €	18 985,07 €	-4,80%
<i>Résultat de l'exercice soit un déficit de</i>		<i>957,71 €</i>		

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018	
	Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018
Subventions d'équipement				
Total des opérations réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Opérations d'ordre	4 333,00 €	4 332,94 €	4 333,00 €	0,00%
Autofinancement prévisionnel	3 400,00 €		3 400,00 €	0,00%
Excédent 001	12 209,78 €		11 252,07 €	-7,8%
TOTAL DES RECETTES	19 942,78 €	4 332,94 €	18 985,07 €	-4,8%
<i>Résultat de l'exercice soit un excédent de</i>		<i>0,00 €</i>		

ETAT DES OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2018

OPERATIONS (1)	Dépenses	Recettes	Solde
TOTAUX	13 601,07	-	13 601,07
10-Station de traitement TRI	13 601,07		13 601,07

TABLEAU DES RESULTATS

Résultat de Fonctionnement	5 153,22 €
Résultat d'Investissement	11 252,07 €
Restes à réaliser Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser Recettes	0,00 €
Besoin de financement	-11 252,07 €

DECISION D'AFFECTATION

En réserve pour couvrir le besoin de financement d'investissement	0,00 €
En Fonctionnement en recette au BP	0,00 €
Montant du résultat de fonct n-1	5 153,22 €

BUDGET 2018

LOTISSEMENT SUC DE ROUGE

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018		
	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n
Charges à caractère général (6015)					-
Total des opérations réelles	- €	- €	- €	- €	-
Opérations d'ordre 042 (71355)	51 000,00 €		51 000,00 €		
Opérations d'ordre 043 (608)					
Autofinancement prévisionnel 023	50 000,00 €		50 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES	101 000,00 €	- €	101 000,00 €	-	-

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018	
	Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018
Ventes de lots (7015)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	-
Total des opérations réelles	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	-
Opérations d'Ordre 042 (71355)	51 000,00 €		51 000,00 €	
Opérations d'Ordre 043 (796)				
Excédents				
TOTAL DES RECETTES	101 000,00 €	- €	101 000,00 €	-
<i>Résultat cumulé de l'exercice</i>		<i>- €</i>	<i>- €</i>	

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2017		
	Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n
Remboursement Avance BP	42 715,58 €	0,00 €	42 715,58 €		-
Total des opérations réelles	42 715,58 €	0,00 €	42 715,58 €	0,00%	
Opérations d'ordre Chap 040 (3555)	51 000,00 €		51 000,00 €		
Déficit 001	7 284,42 €	0,00 €	7 284,42 €		
TOTAL DES DEPENSES	101 000,00 €	0,00 €	101 000,00 €	-	
<i>Résultat de l'exercice soit un déficit de</i>		<i>0,00 €</i>			

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2017		Budget Primitif 2018		
	Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2017	Réalisations 2017	Propositions du Budget 2018	Evolution Bp n-1/n
Avance BP			0,00 €		-
Total des opérations réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Opérations d'ordre 040 (3555)	51 000,00 €		51 000,00 €		0,00%
Autofinancement prévisionnel 021	50 000,00 €		50 000,00 €		0,00%
TOTAL DES RECETTES	101 000,00 €	0,00 €	101 000,00 €	0,00%	
<i>Résultat de l'exercice soit un excédent de</i>		<i>0,00 €</i>			

TABLEAU DES RESULTATS

Résultat de Fonctionnement	0,00 €
Résultat d'Investissement	-7 284,42 €
Aucun résultat à affecter	

FÉLICITATIONS

Lors de la commémoration du 8 mai, les Anciens Combattants ont honoré leur porte-drapeau, **André Gauthier**, pour ses vingt années de bons et loyaux services à ce poste. Lui ont été remis un diplôme et une médaille. Félicitations, Dédé !

RAPPEL

Nous rappelons, pour la énième fois, qu'il ne faut pas laisser de déchets à côté des points de tri sélectif !



Nouveaux gérants de la structure, Chrystelle et Alexandre Étienne seront heureux de vous accueillir au bar-restaurant d'Outre-Val.

Le bar et le restaurant sont ouverts toute la semaine, sauf le mardi et le mercredi. Et, au cœur de la saison touristique, ils resteront ouverts tous les jours.

Ambiance guinguette, cuisine familiale aux accents de Provence. Et la vue incontournable sur le lac de la retenue et le château de Val sont toujours au rendez-vous ! ☎ 05-55-96-05-82

Site Internet : www.outre-val.fr

INSTALLATION

M. Jacques Delattre va implanter à Saunat une structure agricole innovante. Ce jeune agriculteur de 75 ans développe en effet une exploitation d'agroforesterie-élevage (châtaigneraie-ébrablière-chevaux).

Contacts possibles et souhaités.



Zanzibar O'Baz c'est deux ambiances au bord de l'eau :

- un snack de plage en journée
- un bar lounge en soirée.

De 11 h à 18 h 30 :

Ambiance plage (sandwiches chauds et froids, salades, frites, sodas, crêpes)

De 18 h 30 à 23 h :

Ambiance Chill-out au bord de l'eau sous des toiles safaris (lounge music, détente, jeux de lumières, projections, tapas, barbecue et live music...)

Sous-préfecture d'Ussel

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL

1, boulevard de la Prade, 19208 - USSEL CEDEX

Téléphone : 05.55.72.12.64 / Télécopie : 05.55.72.45.00

Courriel : sous-prefecture-ussel@correze.gouv.fr

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h 00 à 11 h 45 & de 13 h 15 à 16 h. Accueil au téléphone du lundi au vendredi.

Pour vos démarches relatives à votre carte grise ou à votre permis de conduire, vous devez vous rendre sur le site internet www.ants.gouv.fr.

Ces démarches sont désormais entièrement dématérialisées.

Si vous ne disposez pas d'ordinateur et de connexion internet, un point numérique est

disponible, en libre accès, pour effectuer en ligne vos démarches concernant :

- ◆ le passeport
- ◆ la carte nationale d'identité
- ◆ le permis de conduire
- ◆ le certificat d'immatriculation (carte grise)

Un agent d'accueil est présent pour vous guider.

Où trouver un point numérique ?

À la Sous-préfecture d'Ussel - 1 boulevard de la Prade - 19200 Ussel

Lundi, mercredi, vendredi : de 13 h 15 à 16 h

On trouvera très prochainement un point numérique à Bort-les-Orgues



FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Le 13 juin la soirée danse et music traditionnelle continue son petit bonhomme de chemin au Foyer Rural, comme les précédentes éditions ; puis ce sera le 11 juillet, le 8 août et le 12 septembre.

Très prochainement, aura lieu le **vide-grenier, le 24 juin**, sur le terrain de sport.

Un concours de belote le **8 juillet**, puis la Fête patronale, les **25 et 26 août**.

Et enfin, le **samedi 22 septembre**, ce sera les « **12 heures de danse et de musique trad** ».



COMITÉ D'ANIMATION

La soirée concert du 31 Mars a été une réussite pour le comité. En première partie **Expressions Suburbaines** (*Hip hop, ghetto funk dubstep*), suivi par **Bad Cows** (*jungle, drum 'n bass*) et pour finir **Practical Joke Sound System** (*roots reggae dub*).

La première soirée concert donne envie de continuer sur cette lancée.

Merci à toute l'équipe du Comité qui, sans eux ne serait rien. Bon boulot, bonne entente, bon sourire, bon esprit et toujours de bonnes soirées !

Nous vous attendons avec la joie et la bonne humeur pour nos prochaines manifestations.

Samedi **16 Juin** :

Méchoui pour le **feu de la saint-Jean**.

Samedi **28** et dimanche **29 juillet** :

Fête patronale : Foire artisanale, vide-grenier, rando avec l'équipe de *La Dordogne de villages en barrages*, repas, concert et l'intervillages.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

— **SAMEDI 16 JUIN :**
FEU DE SAINT-JEAN

— **28 & 29 JUILLET :**
**FÊTE PATRONALE
DE
SAINT-JULIEN**

ASSOCIATION DE DÉFENSE DE CHEVAL DE TRAIT

L'initiative de l'Association de défense de Cheval de trait, samedi **28 juillet**, de **9 h. à 17 h.**, se déroulera sur notre commune, au **stade de Sarroux**, le **Concours** inter-régional du **cheval de trait Comtois**, organisé par l'Association Cheval Comtois Massif-Central.

Une bonne centaine d'animaux venus de tout le Massif-Central seront présents. Ce concours permettra aussi la qualification pour le Concours National à Maiche (25).

Entrée gratuite ; buvette ; possibilité de restauration sur place à midi.



PING SAINT-JULIEN

Fin de saison en vue... Nos équipes seniors en difficulté... Nos équipes de jeunes en évidence.

Championnat Régional

Notre **équipe 1** termine la 2^e phase par une défaite (9 à 5), à domicile, contre Bergerac (2^e de poule). Son avant-dernière place la condamne à un retour en championnat départemental. Une saison à oublier bien vite !

Championnat Départemental

Vendredi 4 mai, notre **équipe 2** - D2 poule A - s'incline (11 à 7), à domicile, contre une très bonne équipe de TT Brive (2). Les espoirs de montée en D1 s'envolent. 4^e de poule, nos joueurs tenteront d'obtenir une 7^e place finale lors de la journée Catania, à Ussel, le 27 mai.

Notre **équipe 3** - D2 poule B - occupe la dernière place de sa poule. La défaite lors de la dernière journée (11 à 7) à Lagarde-Enval, confirme les difficultés de nos joueurs au cours de cette 2^e phase. Le retour en D3 paraît inévitable.

Notre **équipe 4** -D3 poule C - poursuit sa bonne série. Victoire (9 à 1) à Xaintrie (3). 2^eme de leur poule, nos jeunes joueurs viseront la 4^e place finale lors du Catania.

Championnat Jeunes par équipes.

Nos Jeunes confirment leurs bonnes dispositions.

Alexandre Charbonnel et Timéo Debève CHAMPIONS, en benjamins.

Dimanche 06 mai se déroulait, à Meymac, la dernière journée de Championnat par équipes.

En catégorie benjamins, Alexandre Charbonnel - Timéo Debève et Zoé Gruat - Jade Pradat se classent respectivement 2^e et 3^e.

Forts de leurs précédentes premières places au cours des 3 premières journées, Alexandre et Timéo sont déclarés **CHAMPIONS de la CORRÈZE 2017/2018.**

Zoé et Jade, pour leur part, grimpent sur la 3^e marche du podium.

Un classement final particulièrement satisfaisant pour nos tout jeunes pongistes.

En catégories minimales, Lou Lachaise et Clément Maubert se classent 4^e de cette dernière journée. Au final, ils obtiennent une brillante 3^e place (à égalité avec une équipe allasacoise). Là aussi, un podium. Bravo.

Cette saison, 3 équipes du Club participaient au Championnat de la Corrèze. Elles sont toutes sur le podium. Alexandre et Timéo sont CHAMPIONS. Un très très grand BRAVO à nos jeunes pongistes.



Les Amis des Reflets d'Automne



Samedi 7 avril, un bon nombre de personnes ont assisté à la projection du film Biquefarre, programmée par l'association « Les Amis des Reflets d'Automne » que préside Jean-Louis Veillat. Trente ans après sa sortie marquée par le prix spécial du jury au festival de Venise, Biquefarre est un film réalisé par Georges Rouquier en 1983 après un premier long-métrage «Farrebique» tourné en Aveyron en 1945. Biquefarre retrace l'histoire de la vente d'une ferme qui attire les convoitises de trois familles. Au-delà d'être un film émouvant, Biquefarre posait dès 1983 des questions fortes sur le modèle agricole en s'inquiétant notamment de la hausse du prix du foncier, de l'utilisation de produits chimiques ou encore de l'élevage hors sol.

Le président de l'association s'est entretenu avec divers personnes qui ont manifesté leur désir de vouloir refaire des après-midis comme celle-ci, et il a ensuite remercié chaleureusement l'assistance et ses amis-bénévoles et leur a donné rendez-vous pour de prochaines manifestations.

À très bientôt !

JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

SÉBASTIEN FONMARTIN OBTIENT LA CEINTURE NOIRE 4^{ÈME} DAN !

Le professeur du club, Sébastien Fonmartin obtient la ceinture noire 4^e dan de judo le samedi 5 mai au dojo de Brive jugé par des hauts gradés.

Il ne lui manquait que l'épreuve des katas après avoir réussi la partie compétition et arbitrage.

Une fierté pour le club d'avoir un professeur « haut gradé » pour transmettre les valeurs du judo et un enseignement de qualité.

Félicitations à lui après avoir passé plus de 30 ans sur les tatamis !

QUELQUES RÉSULTATS :

Championnat Interdépartemental cadets à Limoges : Nina Barougier 3^e en- 57 kg. Qualifiée au championnat régional à Lormont (33).

Criterium régional benjamins sur sélection à Châtellerault : Nolan Eydan en -38 kg.

Remise des ceintures au dojo de Bort le 11 juin et journée d'activités au stade de Sarroux le 9 juin.



Venez essayer le judo et le taïso !

DEUX SEANCES D'ESSAI GRATUITES (judo et taïso) AVEC PRÊT D'UN KIMONO POUR LE JUDO.

Pour plus de renseignements, contactez :

Sébastien FONMARTIN
(diplômé d'État) au 06-19-92-27-65

DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de Hélène BESSE née TOURNEBIZE ; Paul BESSE ; Odette GALEYRAND née RAYNAUD ; Serge JOUVE.

NAISSANCES

Nous avons appris avec plaisir les naissances, le 3 mars, d'Elsa Emmy LOPEZ de Damien et Virginie GOUNEL au Bourg de Sarroux, et le 4 mai, de Maïlly CLÉBERT, fille de Christopher et de Nadia ESTÈVE au Peuch. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI



RÉDACTION

(hors articles associations)
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Pascale Vézat

PHOTOS

(hors articles associations)
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Jean-François Miallet, Jean-Louis Veillat

MARIAGE

Caroline MATTIO et Lionel BESSE ont uni leurs destinées le 19 mai.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !



PATRIMOINE DE SARROUX-SAINT-JULIEN



Le puits à balancier du bourg de Saint-Julien